

Communiqué de presse

Pont de Tilff :

Oui à une étude complète, objective et rapide !

Esneux, le 26 novembre 2004

Le MR d'Esneux-Tilff a pris connaissance de la décision du MET de faire réaliser une étude comparative des différents projets qu'il a élaboré dans le cadre du remplacement du pont de Tilff.

Si l'on peut se réjouir de la volonté affichée par le MET de faire procéder à une étude objective des conséquences qu'engendreraient la réalisation des différents projets, le MR s'étonne du fait que cette étude soit commandée seulement aujourd'hui, soit un an et demi après la définition des premiers projets ! Mais soit, mieux vaut tard que jamais !, souligne Hervé Bechoux, le président du MR d'Esneux-Tilff.

Face à cette décision du MET, le MR d'Esneux-Tilff demande que les auteurs de l'étude comparative soient **attentifs à deux éléments fondamentaux** :

- 1. L'étude comparative n'aura de valeur que si tous les paramètres sont objectivement analysés.** (sécurité, expropriations éventuelles, conséquences urbanistiques et environnementales, cadre de vie des habitants, répercussions sur le commerce, fluidité de la circulation, impact sur le niveau de l'Ourthe, etc...).
- 2. L'étude comparative doit être réalisée sans désemparer.** L'état du pont actuel l'exige. Il est peut-être déjà trop tard pour raisonnablement espérer voir le pont Albert maintenu en service jusqu'à la construction du nouvel ouvrage d'art. Tout retard supplémentaire imputable à la réalisation de l'étude ne pourrait qu'avoir des conséquences catastrophiques sur les conditions de circulation et la qualité de vie des Tilffois.

A ces conditions seulement, le MET aura fait œuvre utile en décidant cette étude comparative.

Mais, quoi qu'il en soit, **il appartiendra, in fine, au Ministre de tutelle, le cdH André Antoine, de trancher.** Nous voulons croire qu'il aura à cœur –comme nous l'y avons invité– de venir sur place, à Tilff, se rendre compte de la situation et rencontrer la population et tous les acteurs du dossier. **Le plus tôt sera le mieux !**